

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



Maison  
Parent-Roback



**DOCUMENT RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE DE LA  
MAISON PARENT-ROBACK ET LES MEMBRES DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **Coordonnées**

469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 102  
Montréal (Québec) H3N 1R4  
Téléphone : 514 878-1355 poste 1  
Courriel : [administration@la-mpr.qc.ca](mailto:administration@la-mpr.qc.ca)

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères membres, Chères alliées,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel des activités 2024. Ce fût une année chargée, remplie d'imprévus et avec de belles réussites. Les membres ont souvent été interpellé et ont répondu présente. Que ce soit pour la 1<sup>ere</sup> journée des membres depuis la pandémie réalisée en janvier, la participation au lancement des vidéoclips sur la Maison Parent-Roback (MPR) en mars, l'implication au comité des représentantes autour du projet *Imaginons la MPR postpandémie* communément appelé *Brique et Mortier*, l'engagement dans le conseil d'administration, les assemblées générales ou encore les comités vie associative, pérennité ou financement, les membres ont revitalisé la vie démocratique de la Maison. C'est ce que vous constaterez à la lecture de ce rapport d'activités.

Plusieurs défis s'annoncent dans la prochaine année :

- Poursuivre la démarche de clarification stratégique et débattre avec l'ensemble des membres de l'actualisation de la mission, des objectifs, des actions et services ainsi que de la vie associative et démocratique;
- Mettre à jour les processus, les outils de gestion, les ententes et les règlements;
- Diversifier le financement de la MPR afin de ne pas seulement s'appuyer sur le loyer des membres et locataires;
- Poursuivre la recherche de financement pour réaliser le réaménagement de la MPR afin qu'elle réponde mieux au projet novateur d'être un lieu féministe intersectionnel de réseautage et d'action pour la justice sociale.



Je tiens à remercier toutes les personnes représentantes des membres et des locataires qui se sont impliquées, d'une manière ou d'une autre, pour que la Maison continue d'être un lieu accueillant.

Un merci particulier à Rainbow Charbonneau, Sara Pellerin-Landry, Mina Askour et Alexandra Hénault pour leur travail dans des contextes d'incertitude.

Bonne lecture!

**Anne St-Cerny**

Présidente du conseil d'administration de  
la Maison Parent-Roback

# TABLER DES MATIÈRES



Mot de la présidente	<b>02</b>
Mission, objectifs et impacts	<b>04</b>
Vie Associative	<b>05</b>
Activités et projets	<b>09</b>
Services aux membres	<b>14</b>
Finances	<b>16</b>
Remerciements	<b>19</b>
Annexes	<b>20</b>

# MISSION, OBJECTIFS ET IMPACTS

## NOTRE MISSION ET NOS OBJECTIFS

Augmenter la capacité d'agir et favoriser la collaboration et la solidarité entre les groupes féministes en offrant:

- Un lieu de travail et d'appartenance convivial, pérenne, sécuritaire, accessible universellement et géré démocratiquement qui les rassemble et les réunit;
- Des opportunités d'éducation populaire, de soutien, d'échanges, et de partage d'expertises et de ressources entre les groupes.

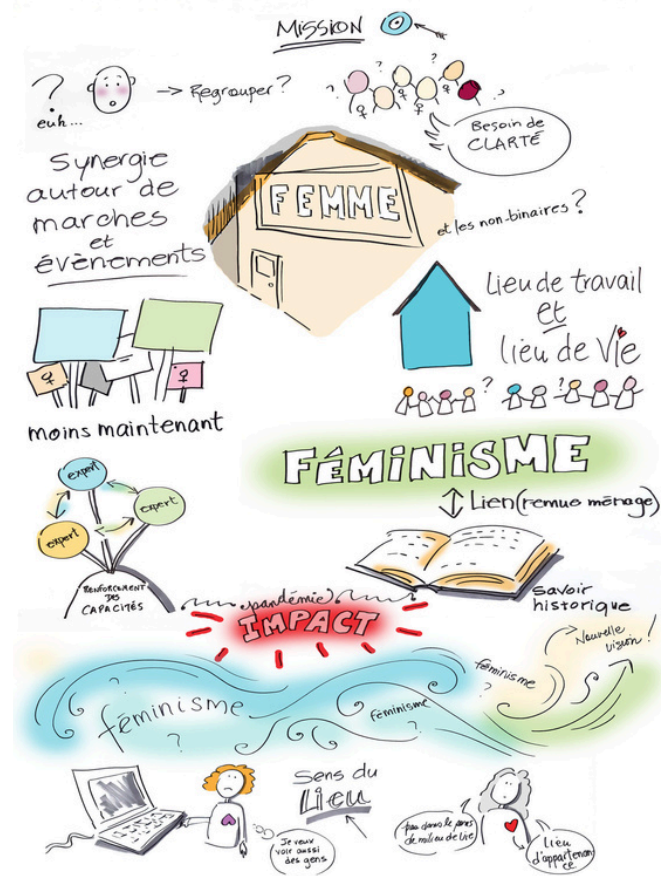


Illustration: Nancy Roberge

## NOTRE IMPACT ULTIME

Consolider et renforcer, avec une approche d'ouverture, d'accessibilité universelle et de démocratie, les mouvements féministes québécois œuvrant dans leur pluralité, afin d'arriver à l'égalité et à l'abolition de toutes formes d'oppression.

## NOS IMPACTS VISÉS

1. Les membres se sentent en sécurité car elles sont libérées de la préoccupation liée au logement (coûts, santé et sécurité au travail, inclusivité, accessibilité universelle);
2. Les membres ont une stabilité qui leur permet plus de disponibilité d'esprit pour travailler à leur mission;
3. Les membres ont plus d'opportunités de synergies et de collaborations et de partage d'expertises;
4. Les membres sont consultées et peuvent participer par rapport à leur situation de logement.

# VIE ASSOCIATIVE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est responsable de la mise en œuvre des orientations, des objectifs et des priorités de la Maison Parent-Roback. Il est composé de sept personnes : quatre membres élues parmi les groupes membres locataires et de trois membres élues parmi les membres alliées.

Le conseil d'administration (CA) s'est réuni à raison de onze (11) fois au courant de l'année 2024. En plus de s'assurer du suivi du plan d'action et des priorités, le CA a mis l'accent sur les pistes de solution pour redresser la situation financière de la MPR. Il a suivi de près les différentes évaluations de l'état de la bâtisse et les travaux nécessaires ainsi que la mise en œuvre des projets du ministère Femmes et égalité des genres Canada (MFEGC) et de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC). Il a aussi rencontré MCE Conseil au sujet des finances et préparé deux assemblées générales extraordinaires.

Le CA s'est aussi donné deux jours de réunions à l'extérieur de la MPR (Lac-à-l'Épaule) pour suivre une formation sur les rôles et responsabilités du CA, approfondir le plan d'action 2024-2025 et débiter la réflexion sur la clarté stratégique. À cette occasion, les membres du CA ont constaté que plusieurs dossiers nécessitaient soit une mise à jour, soit la création d'outils, soit un redressement.

C'est pour cette raison qu'il a mis un comité gouvernance qui réunissait Nathalie Grégoire-Charrette, Louise Lafortune et Anne St-Cerny. Celui-ci a été actif dès novembre 2024 et s'est surtout penché sur une proposition de plan de redressement et la gestion des ressources humaines. Malgré le départ de Nathalie du CA, elle a poursuivi son implication au comité gouvernance. Merci Nathalie!

## 07

- **Anne St-Cerny**, présidente *Membre Alliée*
  - cooptée en août 2023 et élue en juin 2024 pour un mandat de deux (2) ans
- **Denis Noël**, vice-président *Membre Actif*
  - coopté en août 2024 poursuit son mandat jusqu'en juin 2025
- **Louise Lafortune**, secrétaire-trésorière *Membre Active*
  - élue en juin 2023 pour un mandat de deux (2) ans
- **Danielle Fournier**, administratrice *Membre Alliée*
  - réélue en juin 2024 pour un mandat de deux (2) ans
- **Nathalie Grégoire-Charrette** administratrice *Membre Active*
  - coopté en février 2024, élue pour un mandat d'un (1) an en juin 2024 et a quitté en novembre 2024
- **Cécile Huysman**, administratrice *Membre Active*
  - cooptée en février 2024, élue pour un mandat de deux (2) an en juin 2024
- **Christine Nirere**, administratrice *Membre Active*
  - élue en juin 2024 pour un mandat de deux (2) ans

## ÉQUIPE

**Rainbow Charbonneau**, coordonnatrice générale  
**Sara Landry-Pellerin**, chargée de projets  
**Mina Askour**, responsable financière  
**Alexandra Hénault**, stagiaire

## MEMBRES ET LOCATAIRES

La liste des membres et des locataires se retrouve en Annexes 1 et 2.



## CLARTÉ STRATÉGIQUE

Comme nommé précédemment, le CA a débuté une démarche de clarté stratégique lors du Lac-à-l'épaule de juillet 2024. L'objectif étant de préciser la mission, les objectifs, le membrariat et les impacts désirés de la Maison Parent-Roback. Cela permettra de se donner un plan d'action sur cinq (5) ans.

Andréanne Pâquet nous accompagne dans cette démarche. Une rencontre de réflexion, d'une journée, a eu lieu en novembre 2024. Les premiers résultats des réflexions sur l'impact ultime seront présentés et discutés lors de la Journée des membres en janvier 2025 ce qui permettra de compléter la démarche avec l'ensemble des membres de la MPR.

## COMITÉS

### Financement

Le comité Financement s'est rencontré **10 fois** en 2024. Les rencontres ont porté sur la création d'un bilan financier de la Maison afin de permettre d'identifier les sources de financement liées à la mission et de broser un portrait stratégie. Un inventaire des fondations accessibles a permis d'identifier qu'un accompagnement en philanthropie était primordial pour développer ce volet comme source de financement complémentaire au modèle actuel. Une démarche a également été entamée afin de reconnaître la MPR comme étant une entreprise d'économie sociale.

Au courant de l'année 2024, le comité a été composé de: Nathalie Grégoire-Charette (Seréna Québec); Karina Toupin (LDL); Louise Lafortune et Nicole Pelletier (RMFVVC); Danielle Fournier (Membre Alliée); et de l'équipe interne de la MPR.

### Vie Associative

Le comité Vie Associative s'est rencontré **4 fois** en 2024. Dès le début de l'année, un portrait des besoins des groupes quant à la vie associative a été fait par l'entremise d'un sondage auprès des membres. Ce portrait a permis d'identifier différentes activités; parmi ces activités, le comité a réalisé ces dernières:

- Un *5@7 Printemps* au bar Arikana (**17 personnes étaient présentes**)
- Des ateliers *Lunch & Learn*: RQ-ACA et LDL
- Des activités ponctuelles: échange de plantes et de semis
- La mise en place d'un espace d'exposition pour les projets des groupes
- La distribution de billets de cinéma, grâce à un partenariat avec MinGoTwo

Le comité est en pause depuis l'automne 2024 par manque de disponibilité des groupes de la MPR. Au courant de l'année 2024, le comité a été composé de: Nathalie Grégoire-Charette (Seréna Québec); Marie Josèphe Pigeon (SEP); Sabrina Sahed (MAE); Sara Arsenault (FFQ); Sarah Bouabdallaoui (Co-Savoir); et de Sara Landry-Pellerin (équipe MPR).

## Environnement

Le comité Environnement s'est rencontré **1 fois** en 2024. Ce comité avait la volonté de mettre en place le système de composte au sein de la MPR. Par manque de disponibilité des groupes, ce comité est actuellement en pause.

## RENCONTRE DES MEMBRES

### Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle s'est tenu le 19 juin 2024. Elle a réuni **29 personnes** représentant de **12 groupes membres actives et les 2 locataires**. Après avoir adopté le rapport d'activité et les états financiers, les membres ont pu discuter des enjeux financiers et des priorités d'action.



### Assemblée générale extraordinaire

**32 personnes**, représentantes de **15 groupes membres actives et 2 locataires**, se sont réunis en assemblées générales extraordinaires les 19 septembre et 2 octobre pour débattre de la situation financière de la MPR et de l'augmentation des loyers, nécessaire pour ne pas être déficitaire. Les loyers sont la principale source de revenu de la Maison Parent-Roback. Le comité financement ainsi que le CA sont toujours à la recherche de source de financement par l'entremise de subvention.

### Journée des membres

Après trois (3) ans de pandémie et de travail des membres et des locataires en mode hybride, le CA et la chargée de projet ont organisé une première Journée des membres. La MPR est plus qu'une bâtisse à bureaux; c'est un projet féministe collectif qui veut favoriser la synergie entre les regroupements et organisations féministes. Il nous semblait donc important de permettre aux membres et locataires de se connaître, de présenter leurs projets et ainsi stimuler la vie associative de la Maison. **59 personnes** étaient présentes à cette journée.

# ACTIVITÉS ET PROJETS

## PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Assuré par le financement du Ministère femmes et égalité des genres Canada, obtenu en 2019 dans le cadre du Fonds de renforcement des capacités et du Programme de promotion de la femme, le projet **Histoire de la Maison Parent-Roback** vise à renforcer les capacités de ses membres.

Plus précisément, ce financement a pour objectif de favoriser la solidarité et la pérennité du mouvement des femmes au Canada par le biais de projets permettant d'accroître la capacité organisationnelle et aidant les organismes à travailler collectivement pour régler les enjeux liés à l'égalité des genres. Ce faisant, la MPR a décidé de tirer avantage de ce projet et de créer des activités pour assurer la mise en valeur de la Maison auprès de ses membres et partenaires.

Parmi ces activités, notons :

- Le développement d'une culture philanthropique
- La production d'outils promotionnels
  - image de marque, site Internet
- La conception d'outils organisationnels
  - plan de vie associative, guide d'accueil et d'intégration de la relève
- La création de vidéos promotionnels racontant l'histoire de la Maison Parent-Roback (pour ses membres et partenaires).

D'ailleurs, c'est à travers le dernier volet, soit la création des vidéos promotionnels, que la communauté de la Maison Parent-Roback a pris conscience de la nécessité de perpétuer le travail entamé.

### Les vidéos promotionnelles

Ce projet vidéo s'inscrit dans une volonté de collecter et de conserver les mémoires des groupes de femmes engagés, depuis les années 90, dans la création du grand projet qu'est la Maison Parent-Roback. En effet, les témoignages recueillis mettent en valeur le parcours de ces groupes et les efforts considérables qui ont mené à la création de ce projet immobilier collectif et féministe. En favorisant des synergies et des solidarités grâce aux échanges de proximité, la Maison Parent-Roback démontre encore aujourd'hui sa grande pertinence.

Le **28 mars 2024** a eu lieu le lancement des capsules vidéo portant sur l'histoire de la Maison Parent-Roback *Un toit pour toutes, une fois pour toutes*. En collaboration avec les membres, cette réalisation de Juliette Balthazard a été une étape importante afin de visibiliser, enfin, le statut unique et l'influence de la Maison Parent-Roback dans l'écosystème communautaire et féministe.

**C'est avec fierté que nous présentons la production de trois vidéos qui soulignent l'importance de l'innovation sociale qu'est la Maison Parent-Roback**

“

Mme Anne St-Cerny,  
Présidente du conseil d'administration  
de la Maison Parent-Roback

”

Les trois (3) capsules **1) Revendiquer** **2) Unifier** et **3) Rêver** sont dorénavant accessibles, en versions longues et courtes, sur notre chaîne via la plateforme YouTube.



Illustration: Mariam Ag Bazet



Illustration: Mariam Ag Bazet

Le financement du projet a également permis d'offrir deux (2) projections de documentaires faisant connaître l'histoire de la Maison Parent-Roback et plus précisément, l'histoire de Madeleine Parent et de Léa Roback.

**13 FÉVRIER**

*Des lumières dans la grande noirceur* (1991)  
De Sophie Bissonnette

Participant·es: **15 personnes**

**20 FÉVRIER**

*Madeleine Parent, tisserande de solidarité* (2002)  
De Sophie Bissonnette

Participant·es: **5 personnes**

**10**

## **BRIQUE ET MORTIER - PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT**

### **Contexte**

Le projet de réaménagement, nommé à l'interne Brique et Mortier, est une initiative soutenue par la Fondation Lucie et André Chagnon depuis mai 2023. Ce financement vise à renforcer la capacité de la Maison Parent-Roback à développer son projet de rénovations majeures du bâtiment qu'elle occupe et qui loge l'ensemble de ses 19 groupes membres et locataires.

Le projet est actuellement dans sa phase préliminaire, soit:

- d'élaborer les estimations des travaux majeurs et d'aménagement nécessaires
- de développer un plan de réalisation des travaux internes
- de créer un plan de financement
- de s'assurer que l'ensemble des étapes du projet respecte les processus démocratiques de la Maison Parent-Roback

### **Les objectifs de cette phase préliminaire**

En premier lieu, il est impératif de réaliser un bilan de santé du bâtiment et d'identifier les travaux nécessaires à effectuer. Pour ce faire, l'équipe de la MPR est accompagnée par la firme d'architectes Rayside Labossière. Cette dernière soutient l'équipe dans l'identification des besoins en réaménagement des membres et une proposition de blocage d'espaces a été fait dans un contexte de scénario de Rêve. Ce scénario se veut une proposition mettant de l'avant les besoins communs et individuels des membres et est accompagnée d'une estimation des coûts de construction ainsi que d'un échancier préliminaire des travaux.

En second lieu, un plan d'affaires, basé sur des études de marché et les besoins (nouveaux services, usages et espaces), est en cours de création. Ce volet est fait en partenariat avec la firme MCE Conseils qui accompagne l'équipe de la MPR dans l'inventorisation des sources de financement disponibles afin d'assurer la réalisation des travaux et la réalisation d'un montage financier réaliste répondant aux réalités du projet. Le plan d'affaires sera livré en 2025.

Finalement, en troisième lieu, la mise en place d'un comité des Représentantes a permis d'inclure activement les membres dans le projet de réaménagement. Accompagnée à l'animation par Andréanne Pâquet, facilitatrice, et Nancy Roberge, facilitatrice graphique, ce sont six (6) ateliers de trois (3h) heures qui ont été offerts:

- **11 avril 2024** Qui sommes-nous? Mission, visions, valeurs
- **25 avril 2024** Quels sont nos points communs? Synergies
- **9 mai 2024** Présentation d'une proposition de réaménagement (Rayside Labossière)
- **13 juin 2024** Présentation de l'étude de marché sur nos services (MCE Conseils)
- **20 juin 2024** Présentation des blocages d'espace (Rayside Labossière)
- **10 octobre 2024** Présentation du plan d'affaires préliminaire (MCE Conseils)

Sur l'ensemble des ateliers, se sont près de 15 groupes qui ont participé, tout au long de l'année, à la démarche de coconstruction.



## **MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE DE LA MAISON PARENT-ROBACK**

Une demande d'accompagnement a été déposée auprès du Kiosque du MEM (Centre des mémoires de Montréal) afin d'obtenir une aide pour la création d'une exposition permanente portant sur l'histoire de la Maison Parent-Roback.

Cette demande, sous forme de biens et services, n'a pas été acceptée. Cependant, nous avons eu la recommandation de déposer une année avant de souligner le trentième anniversaire de la Maison (qui aura lieu en 2028).

De plus, au courant du printemps et de l'été 2024, nous avons eu la chance d'avoir une stagiaire qui a permis d'inventorier les archives de la Maison et d'entamer une recherche portant sur le projet de la Maison Parent-Roback dans son contexte sociopolitique. Ce travail se poursuivra en 2025 afin de bonifier les outils promotionnels de la MPR et surtout, d'entamer la production du contenu qui se trouvera dans l'éventuelle exposition permanente de la Maison Parent-Roback.

# SERVICES AUX MEMBRES

## PARTAGE DES RESSOURCES

L'un des principes fondateurs du projet de la Maison Parent-Roback, et sur lequel est construit le fonctionnement collectif interne, repose sur l'idée de partager et de mutualiser différents services au sein du collectif de membres. Dès 1997, les groupes ont identifiés plusieurs raisons ayant guidées ce choix: d'optimiser leurs ressources (matérielles, humaines, financières) existantes; de renforcer leur solidarité; de faire des économies d'échelle, en partageant les coûts associés aux différentes ressources et services; d'avoir accès à des expertises et des compétences variées; etc.

L'offre actuelle de la MPR repose sur les ressources et services suivants:

- de photocopie et de numérisation de documents
- d'un réseau Internet
- d'une téléphonie
- du ménage des espaces de bureaux et espaces partagés
- d'un service de sécurité et adapté aux besoins des membres

## La location de salles de rencontre

Cinq (5) salles, de dimensions différentes, sont accessibles aux membres et aux locataires de la Maison Parent-Roback. D'ailleurs, les trois (3) d'entre elles, situées au rez-de-chaussée, sont équipées de matériel multimédias modernes qui permet d'offrir des rencontres en bi-modal.

- **Salle Johanne Deschamps** (salle 109)
- **Salle Claudette Carbonneau** (salles 113 et 114)
- Salle 200
- Salle 406

Ces dernières sont également disponibles pour de la location externe.

Malheureusement, un manque de ressources humaines n'a pas permis d'offrir un haut pourcentage de location externe, soit les soirs et les fins de semaine.

## RÉSUMÉ DE L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

Toute l'année, Rainbow Charbonneau, coordonnatrice contractuelle, s'est assurée d'être présente lors des inspections du bâtiment et des réparations nécessaires.

Quelques particularités en 2024 :

- le plan de sécurité incendie a été mis à jour et les plans d'évacuation revus. Un comité incendie sera mis sur pied en 2025
- un test sur la qualité de l'air a été fait en mars et celui-ci ne relève aucun problème majeur
- un test d'étanchéité, sur la façade de la rue Jean-Talon, a été réalisé durant l'été. Les infiltrations d'eau viennent de la mauvaise isolation des fenêtres et datent d'avant notre arrivée dans la bâtisse (soit avant 2017)
- l'inspection faite par la compagnie d'assurance est considérée comme *bonne* mais demande que nous nous assurerons de la sécurité des boîtes électriques
- une analyse d'accessibilité du bâtiment, faite par Société Logique, permet de relever des travaux nécessaires (à court, moyen et long termes) afin de rendre la MPR réellement accessible universellement
- une analyse énergétique du bâtiment a été réalisée dans le cadre d'un dépôt d'une demande auprès de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada (Bâtiment communautaire vert et inclusif)

Nous avons malheureusement eu quelques imprévus, dont un lié à l'entretien de l'ascenseur. À la suite de pluies torrentielles, en début d'été, la cage d'ascenseur a été inondée et cela a causé de gros dommages, exigeant plusieurs travaux.

# FINANCES

## AMÉLIORATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'un des objectifs prioritaires du CA est d'améliorer la situation financière de la Maison.

Depuis 2019, la MPR se retrouve avec des déficits récurrents. Toutefois, l'augmentation des loyers voté cet automne par les membres permet de stabiliser la situation.

De plus, le CA et le comité Financement (remis sur pied au printemps 2024) recherchent activement d'autres sources de financement afin de bonifier le modèle d'affaires de la Maison, reposant en grande majorité que sur les loyers et services aux membres.

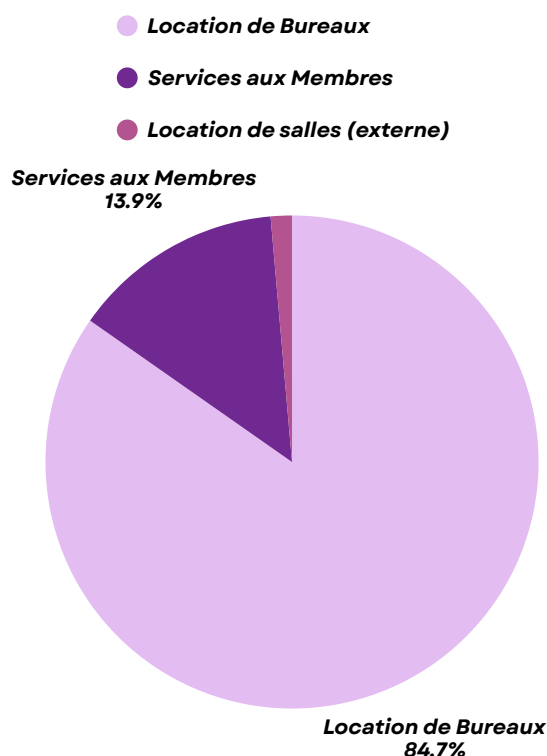
### Autres sources de revenus

Grâce au projet financé par le Ministère Femmes et égalité des genres, nous avons pu compter sur le travail d'Adama Mélanie N'Diaye jusqu'en 2023 pour soutenir une campagne de dons. Cela a permis de:

- mettre en place une entente de cinq (5) ans avec la Fédération des Travailleurs du Québec (se terminant en 2026). De plus, une autre entente (depuis 2029), cette fois-ci avec la Confédération des Syndicats Nationaux, a permis de recevoir un montant totalisant 70 000\$ d'ici 2027
- de développer une liste de donatrices et donataires potentiels

Toutefois, n'ayant pas eu de personne responsable de la philanthropie à la MPR depuis le départ de Mme N'Diaye, ce volet est resté inactif. Une tentative de réactivation de cette communauté a été faite en novembre 2024, par l'envoi d'une lettre de sollicitation.

Diagramme des revenus autonomes de la Maison Parent-Roback en 2024



En plus de ce projet, la Maison Parent-Roback reçoit un financement de la Fondation Lucie et André Chagnon (voir section du projet de réaménagement). Ce financement, récurrent sur deux (2) ententes, permet de s'appuyer sur une travailleuse afin d'imaginer, de manière collective et démocratique, le lieu physique de la Maison dans un contexte postpandémie. Ce financement se poursuivra en 2025 pour une troisième entente.

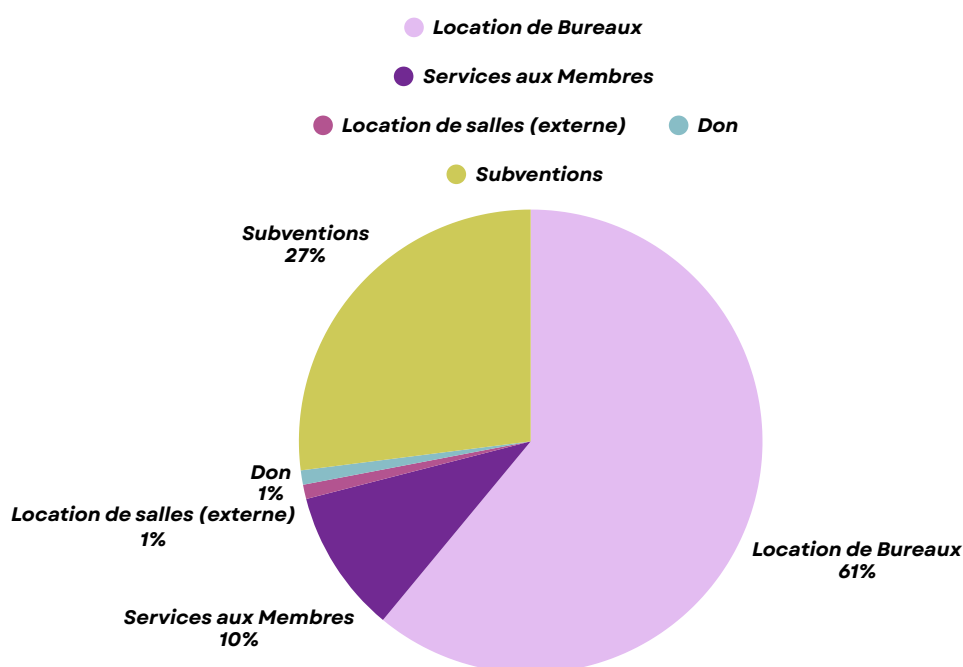
## DEMANDES DE FINANCEMENT

Des demandes de financement ont été déposées au courant de l'année 2024. En voici une liste:

- Au Fonds étudiant de la FTQ qui a permis l'embauche d'une étudiante afin qu'elle réalise un premier traitement des archives de la MPR et de brosser un portrait historique de la Maison.
- Au fonds Bâtiments communautaires verts et inclusifs (BCVI) auprès de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (Fédéral) pour soutenir le réaménagement de la Maison. Nous attendons toujours la réponse de cette demande.
- Auprès de la Fondation Béati, Solidarité inconditionnelle, pour revitaliser la vie associative et démocratique de la MPR. Notre demande n'a pas été acceptée.

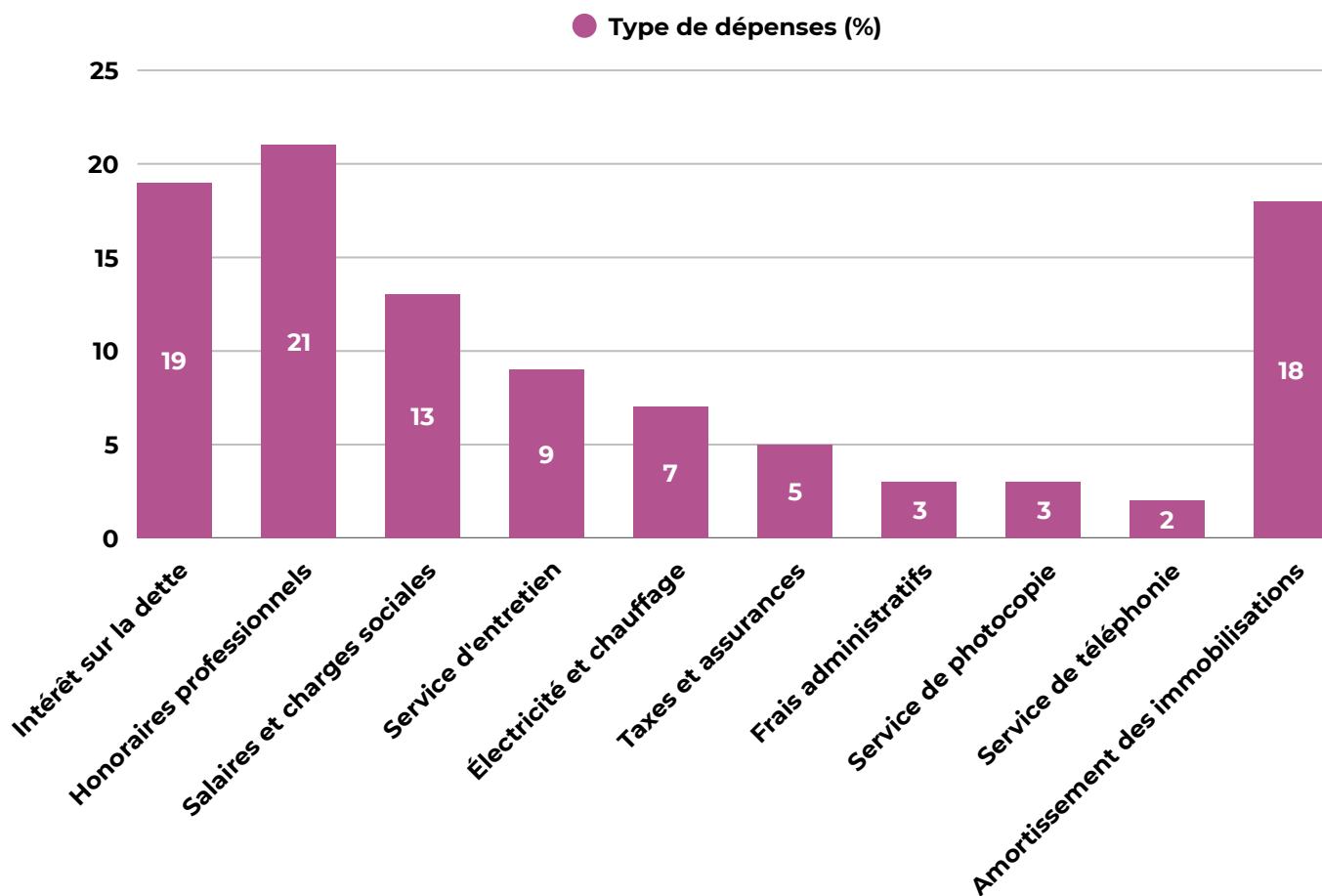
Il est important de mentionner que la recherche de financement demeure une priorité en 2025.

### Diagramme des revenus avec subventions 2024



## DÉPENSES

Les dépenses de la Maison Parent-Roback sont liées à différentes sources. Voici un portrait de l'année 2024:



# REMERCIEMENTS

## MERCI

au Ministère femmes et égalité des genres qui a permis de financer les ressources humaines pour réaliser des vidéoclips sur l'histoire de la MPR. Merci aux femmes qui ont acceptées d'y témoigner.

## MERCI

à la Fondation Lucie et André Chagnon pour leur financement du grand projet de réaménagement Brique et Mortier.

## MERCI

à la CSN, CSQ et FTQ qui contribue annuellement à la campagne de financement.

## MERCI

au programme Fonds étudiant de la FTQ qui a permis l'embauche d'une stagiaire.

## MERCI

aux personnes qui font des dons lors de nos campagnes de financement.

## MERCI

aux groupes-membres, aux groupes-locataires et aux personnes qui les représentent et qui rendent vivant le projet féministe collectif qu'est la Maison Parent-Roback et ainsi, de favoriser les synergies entre les regroupements et organisations féministes au Québec.

## MERCI

à Andréanne Pâquet et Nancy Roberge pour leur accompagnement du comité de Représentante. Et merci Andréanne pour l'accompagnement du CA dans ses réflexions stratégiques.

## MERCI

aux membres du CA pour leur assiduité et leur volonté de garder ce projet cohérent avec sa mission.

## MERCI

à Sara, Mina et Alexandra pour leur investissement.

## ÉNORME MERCI

à Rainbow Charbonneau, qui pendant sept (7) ans a tenu à bout de bras la Maison Parent-Roback dans un contexte difficile, d'aménagement et de pandémie.

# ANNEXES

## 01 ANNEXE - LISTE DES GROUPES-MEMBRES

---

Voici la liste de nos membres, par ordre alphabétique:

Action cancer du sein du Québec

Action femmes et handicap

Co-Savoir

DAWN Canada

Défi-Iles et des ailes

Fédération des femmes du Québec

Fédération du Québec pour le planning des naissances

Fondation filles d'action

Institut F

Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement

Regroupement naissances respectées

Relais-femmes

Regroupement des maisons pour les femmes victimes de violence conjugale

Séréna Québec

Service d'entraide passerelle

Table des groupes de femmes de Montréal

## 02 ANNEXE - LISTE DES LOCATAIRES

Ligue des droits et libertés

Réseau québécois de l'action communautaire autonome